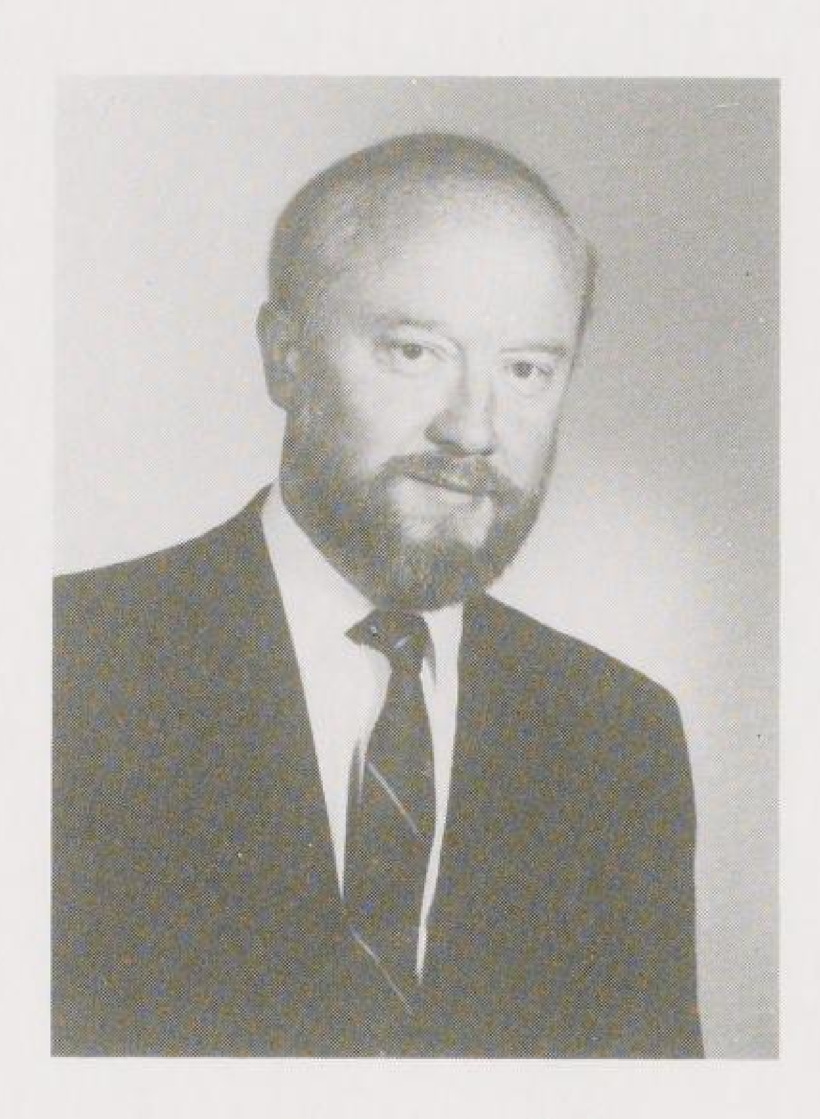
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1988 - 7ème CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE

UN PRÉSIDENT, UNE MAJORITÉ



André TINIÈRE
Avocat
Conseiller Municipal de la Baule-Escoublac
Marié - 1 enfant



Maurice PONDAVEN
Instituteur
Maire de Sévérac
Marié - 2 enfants

Merci d'abord à toutes celles et à tous ceux qui le 5 juin m'ont déjà apporté leurs suffrages permettant ainsi de mettre le candidat de la droite conservatrice en ballotage.

Et pourtant, **beaucoup de ceux qui ont fait confiance à François MITTERRAND manquent à l'appel.**

C'est à eux que je m'adresse également aujourd'hui en les invitant à nous rejoindre le 12 juin.

AVEC VOUS TOUS, EN GAGNANT CE DEUXIEME TOUR, NOUS FERONS TRIOMPHER NOS IDÉES DE SOLIDARITÉ ET DE JUSTICE, NOTRE VOLONTÉ DE PRESERVER LES ACQUIS SOCIAUX (retraite, santé...).

Voter U.R.C. signifierait le retour d'une majorité CHIRAC-PASQUA à l'assemblée Nationale et la prise en compte des "VALEURS" du Front National.

Electrices, Electeurs, le 12 Juin,

MARQUEZ VOTRE REFUS du retour d'une Droite revancharde qui s'opposant au Président de la République que vous avez choisi, ouvrirait une période d'instabilité au détriment de la France et des Français.

MARQUEZ VOTRE VOLONTE d'ouverture mais aussi le soutien à la politique proposée par François MITTERRAND et Michel ROCARD.

Je compte sur vous tous, pour **QU'ENSEMBLE NOUS CONSTRUISIONS UNE FRANCE UNIE.**

Le 12 Juin

VOTEZ

André TINIÈRE

Vu, le candidat

Imp. ATLANTIC'OFFSET 44 St-Nazaire

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF